

215C1203
FR0000061087-OP020-AS11

7 août 2015

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

SA HENRI MAIRE

(Euronext Paris)

- 1- Aurel BGC a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HENRI MAIRE, soit du 24 juillet au 6 août 2015 inclus, la société par actions simplifiée Grands Vins Jean-Claude Boisset (Boisset), laquelle agit de concert avec la société par actions simplifiée Henri Maire Développement (HMD), a acquis 97 678 actions HENRI MAIRE sur le marché au prix unitaire de 2,17 €.

Au total, le concert composé des sociétés par actions simplifiées Boisset et HMD détient 11 606 168 actions HENRI MAIRE représentant autant de droits de vote, soit 98,05% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Boisset	6 583 482	55,62	6 583 482	55,62
HMD	5 022 686	42,43	5 022 686	42,43
Total concert	11 606 168	98,05	11 606 168	98,05

- 2- La suspension de la cotation des actions de la société HENRI MAIRE est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Sur la base d'un capital composé de 11 836 569 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.